

**Motion du département de lettres de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne  
(10 mars 2010)**

Nous, enseignant-e-s et enseignant-e-s-chercheuse/r-s du département des Lettres de l'Université Jean Monnet, estimons que la réforme portant sur la mastérisation des concours, dans sa mise en œuvre actuelle, est absolument contraire à l'objectif poursuivi : la qualité de la formation disciplinaire et professionnelle des enseignant-e-s stagiaires, à laquelle nous sommes très attachés.

Nous n'acceptons pas l'organisation des stages des futur-e-s enseignant-e-s telle qu'elle est prévue et nous exigeons qu'elle soit revue dans le sens du maintien d'une année de formation à 6 h / 8 h. Nous refusons que les étudiant-e-s de M1 et M2 servent de "vivier" pour le remplacement des professeur-e-s du second degré, comme certains rectorats commencent déjà à l'envisager pour pallier le manque d'enseignant-e-s dans les lycées et collèges. Enfin nous refusons que le concours ait lieu fin novembre ou début décembre 2010, ce qui rend impossible sa préparation par nos étudiant-e-s actuellement en M1.

Conscient de sa situation au sein du PRES de Lyon, le département des Lettres demande aux conseils centraux de l'Université Jean Monnet et plus largement aux universités du PRES de prendre une position commune ferme et claire contre la réforme, au moins en son état actuel

20 votes ont été exprimés sur les 25 possibles.

20 votes Pour.

La motion suivante sera transmise aujourd'hui au directeur de la composante ALL, nos élus ALL/SHS du CA et VP du CEVU.

Nos élus du conseil de faculté et du CEVU disposent bien entendu du texte.